



**Contre les  
PIAL**

**Contre la  
précarité !**

SNES-FSU Isère  
Bourse du travail - Grenoble  
07 49 73 14 44  
s2.38@grenoble.snes.edu



***Stage ouvert aux non-  
syndiqué·es !***

**JEUDI 24 NOVEMBRE  
2022**

**AESH : un vrai métier !  
Un vrai statut !**

Temps partiels imposés,  
rémunération indécente, retards de  
paiement, trop-perçus, exercice sur  
plusieurs écoles et/ou  
établissements, modifications  
d'emploi du temps...

Au lycée Louise Michel à Grenoble.

## Demande à formuler AVANT le vendredi 21 octobre

### DEMANDE D'AUTORISATION D'ABSENCE POUR FORMATION SYNDICALE

Nom - Prénom :  
Grade et Fonction :  
Établissement :

À Madame la Rectrice,

Sous couvert de .....  
(NOM et fonction du ou de la Chef-fe d'Établissement ou de service)  
Le ..... 2022

Conformément aux dispositions de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 (article 34, alinéa 7) portant statut général des fonctionnaires de la loi n° 82-997 du 23 novembre 1982 relative à l'attribution aux agents non titulaires de l'État du congé pour la formation syndicale et du décret 84-474 du 15 juin 1984, définissant l'attribution des congés pour la formation syndicale, avec maintien intégral du traitement, j'ai l'honneur de solliciter un congé

**le jeudi 24 novembre 2022 pour participer à un stage de formation syndicale « AESH ».**

**Ce stage se déroulera de 9h00 à 17h00 à**

.....  
Il est organisé par la FSU Isère, sous l'égide du Centre National de Formation Syndicale de la FSU, organisme agréé, figurant sur la liste des Centres dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour la formation syndicale (arrêté du 29 décembre 1995 publié au J.O.R.F. du 10 février 1995).

A..... Le.....  
Signature :

Demande à formuler AVANT le vendredi 21 octobre

### Le stage syndical : un droit pour toutes et tous

Chaque AESH, **syndiqué-e ou non**, dispose d'un capital de **12 jours** par an pour congés de formation syndicale avec traitement intégral.

**L'absence est de droit** à condition de formuler la demande **1 mois avant** la date du stage. (cf modèle ci-dessus).

En cas de question ou de problème, n'hésitez pas à contacter le ou la correspondant-e SNES-FSU de l'établissement ou la section départementale.

## Stage du 24 novembre : Le programme

**Matin :**  
AESH : des emplois pérennes ?  
Circulaires nationales et académiques.  
Bilan de la rentrée 2022.  
**Liste CCP**

**Repas**

**Après-midi :**  
Calendrier des actions.  
École inclusive et PIAL : objectifs vs réalité  
Revendications à porter collectivement.

## Comment participer ?

**1. Demander l'autorisation d'absence auprès du ou de la chef-fe d'établissement en complétant le modèle ci-contre AVANT le vendredi 21 octobre.**

Il n'est pas nécessaire de fournir une convocation.

**Une absence de réponse de l'administration vaut accord.**

**2. S'inscrire auprès de la section départementale en envoyant un mail précisant Nom, Prénom, Établissement : s2.38@grenoble.snes.edu**